



La CGT Intérieur 43
à
Monsieur Eric ETIENNE,
préfet de la Haute-Loire

Le Puy-en-Velay, le 6 octobre 2021

Monsieur le Préfet,

Vous êtes représentant de l'État, dirigez des services, et notamment ceux du ministère de l'Intérieur en Haute-Loire.

Vos services tanguent, et le mot est en-dessous de la réalité. Les agents vivent les pires difficultés au quotidien, nombre d'entre eux sont épuisés, le nombre d'arrêts de travail est important, le moral au travail est au plus bas.

Les représentants syndicaux sont les relais des agents. Quand l'administration s'adresse à nous, elle s'adresse à eux. Il faut donc que les agents sachent comment l'administration les considère, eux à travers nous.

Les instances ont été transformées en simples chambres d'enregistrement et d'information où vous communiquez aux représentants des agents vos décisions déjà prises. Les groupes de travail eux-mêmes deviennent des réunions d'information. Les comptes-rendus de réunions sont transmis entre 4 mois et un an après.

Les groupes de travail, les instances sont sans cesse déplacés. Les dates arrivent à correspondre à des journées d'appel à la mobilisation, connus antérieurement. Depuis le début de l'année, l'agenda des réunions administration/syndicats n'a respecté aucune date inscrite, pour autant aucune nouvelle version n'a été transmise aux représentants du personnel. Quand on pense que ledit agenda est l'un des rares points à l'ordre du jour en comité technique que vous mettez au vote, on se demande bien à quoi cela sert si, vous-même ne le respectez pas.

La CGT ne sait pas comment vous, vous travaillez, mais la CGT, elle, ne travaille pas comme cela. C'est inacceptable, et d'un total mépris pour les agents à travers leurs représentants. Si certains continuent à suivre les hochets que vous agitez, la CGT refuse le simulacre. Vous avez des obligations/contraintes, la CGT en a également.

Monsieur le Préfet, pour dialoguer, il faut être deux. Le dialogue social dont vous devez être le garant n'a de dialogue que l'apparence, et de social que le nom.

Quand vos services ne respectent pas leurs interlocuteurs, lorsque la parole donnée n'est pas tenue, alors le dialogue est rompu. Vous-même d'ailleurs avez refusé des demandes de rencontres. Par courrier du 15 mars 2021, vous indiquiez au secrétaire général de la CGT Intérieur considérer que LE sujet qui affecte le plus la collectivité de travail avait été traité comme il se devait et que vous n'aviez pas observé de nouvelles difficultés depuis votre prise de poste. Ce n'est malheureusement pas le cas. De la même manière, vous notiez que les comptes-rendus d'instance étaient rapidement élaborés et mis en ligne sur l'intranet de la préfecture : où sont les comptes-rendus des CHSCT du 25 novembre 2020 et 11 mars 2021 par exemple ? Les agents n'ont toujours pas eu connaissance du retour de l'audit mené par le Cabinet Eurogroup Consulting.

La CGT, afin de respecter les agents qu'elle représente, a par conséquent décidé de ne pas assister au comité technique de ce jour et envisage de suspendre sa participation aux réunions avec l'administration. Vous devez mesurer le poids que prend notre décision, la première fois en ce sens.

La CGT tient toutefois à souligner les engagements pris par M. le Secrétaire Général hier en pré-CT : faire des relevés de décisions rapidement après les comités techniques à destination des agents, tenir des réunions de dialogue social plus souvent avec les représentants du personnel. Malheureusement, ceux-ci arrivent un peu tardivement et ont surtout une impression de déjà entendus... à de nombreuses reprises.

La CGT précise qu'il ne s'agit pas de dénigrer le travail accompli par ses collègues du pôle RH du SGCD, service qu'elle représente également et qui est lui aussi sinistré depuis plusieurs mois.

Plus que jamais la CGT reste aux côtés des agents et continue à les défendre dans leurs droits et leur santé au travail, menacés par les politiques que vous exécutez et les choix que vous faites.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations républicaines.

Le Bureau de la CGT Intérieur 43

Copie à :

- M. ALBERTINI, secrétaire général du ministère de l'intérieur
- M. Philippe MARTINEZ, secrétaire général de la CGT
- M. David LECOCQ, secrétaire général de la CGT Intérieur
- M. Pierre MARSEIN, secrétaire général de l'UD CGT 43